Biozat

n° 33 - Juillet 2019

Bulletin Municipal

Sommaire

1 MOT DU MAIRE

2 - 7 VIE COMMUNALE

8 - 9 BUDGET

10 - 13 TRAVAUX COMMUNAUX

14 - 17 ECOLE COMMUNALE

18 - 19 NOTRE COMMUNE

20 - 21 VIE ÉCONOMIQUE

22 - 23 ANIMATION COMMUNALE

24 - 31 ASSOCIATIONS

- Amicale Laïque
- Anciens combattants
- Biozat Tennis de table
- Club du 3ème âge
- Sapeurs Pompiers
- Comité des fêtes
- Société de chasse
- Souda Auvernha
- Théâtre des 3 Roues
- West Dance Story

32 - 33 COM COM

33 ETAT CIVIL 2018-2019

Calendrier des manifestations

de Juillet à Décembre 2019

Dimanche 7 juillet

Brocante

Comité des fêtes

Samedi 24 et Dimanche 25 août

Fête patronale

- Repas US, Karaoké, Bal
- 5ème Fête de l'artisanat et diverses animations

Comité des fêtes

Municipalité et Associations de la commune

Samedi 5 octobre

Soirée Chorale à l'Eglise

Gens de Pays et Tepsichore

Municipalité

Dimanche 13 octobre

Loto au profit de l'arbre de Noël de l'école

Comité des fêtes

Dimanche 3 novembre

Théâtre des 3 Roues

Club du 3ème âge

Samedi 23 novembre

Concours de Belote

Club du 3ème âge

Samedi 7 décembre

Téléthon (tripe)

Municipalité & Bénévoles Téléthon

Vendredi 13 décembre

Fête et Arbre de Noël des enfants de l'école

École & Comité des Fêtes

Responsable de la publication : Maire de Biozat - **Conception et impression :** ebCréa - **Crédits photos :** associations et mairie de biozat, G. Lévêque, C. Thouvenot

Contact : Mairie de Biozat : tél. 04 70 56 54 97 - fax. 04 70 56 53 70 mairie.biozat@orange.fr / www.commune-biozat.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 13h à 17h et samedi de 9h à 12h - **Permanence Mme le Maire et 1er adjoint :** samedi matin de 10h à 12h ou sur rendez-vous - **Bibliothèque municipale :** heures d'ouverture de la mairie (*fonds renouvelé 3 à 4 fois/an*) Présence d'Aline le jeudi après-midi.

Mot du Maire

"Encore une année riche en travaux"

Dernière année de notre mandat. Nous ne levons pas pour autant le pied et de multiples chantiers vont s'étaler jusqu'à l'automne. La voirie, débutée en novembre dernier, est tout juste terminée avec la finalisation du gravillonnage après le passage de la fibre, route de Charmes. Une reprise globale du marquage au sol sur toute la commune (déjà fait en 2015) a suivi dans la foulée. Plusieurs entrées de particuliers ont été goudronnées, conjointement à la reprise des rues. Nous vous proposons d'étendre ce dispositif à chacun d'entre vous, bien entendu au fil de l'eau et en fonction des ressources disponibles. Le busage de la rue de la place Chantelle devrait se terminer à l'automne ou durant l'hiver prochain, permettant ainsi de parvenir à un cheminement complet jusqu'à l'église, objectif visé mais pas complètement réalisé à ce jour.

Côté bâtiments communaux, la mairie est désormais « flambant neuve » ou presque… Une petite salle de réunion pouvant accueillir une dizaine de personnes est désormais disponible à l'étage. La grange est éclairée par leds apportant un éclairage plus confortable et surtout plus économique.

Notre école s'est ornée d'un joli panneau et des aménagements ont été réalisés pour faire fuir les pigeons dévastateurs. Durant les vacances d'été, l'équipe des chantiers d'insertion reprendra la peinture extérieure du bâtiment central accueillant CP et CE. Les volets seront rénovés durant l'hiver. Des réflexions sont d'ores et déjà en cours pour donner un peu d'aisance au « pôle maternelle » dans les futurs mois. Les inscriptions 2019-20 nous annoncent l'arrivée d'une quinzaine d'enfants, en regard de 7 départs. L'effectif global devrait donc avoisiner les 116 enfants, ce qui nous réjouit, même s'il faudra sans doute un peu se serrer les coudes à la rentrée…

Notre église, de plus en plus visitée, connaîtra de nouvelles réparations extérieures et la sacristie sera rafraîchie par les employés communaux durant l'hiver prochain.
Les visiteurs bénéficieront prochainement d'un audio-guide via leur téléphone portable. Des aménagements au cimetière sont prévus : nouvelle série de cases de columbarium et aménagement du jardin du souvenir.

La première tranche de travaux de rénovation de notre réseau d'assainissement a été réalisée et des analyses vont être réalisées par les services du département pour en apprécier le degré d'efficacité. Du résultat obtenu, découlera la poursuite ou non des tranches conditionnelles.

Côté urbanisme, les demandes de permis de construire continuent à affluer. Nous avons la chance d'avoir peu de logements vacants. Pour ceux qui existent, nous rappelons aux propriétaires qu'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) est actuellement conduite à l'échelle de la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne. N'hésitez-pas à contacter les équipes concernées pour connaître les aides auxquelles vous seriez en droit de prétendre !

Notre seul commerce, Le Voltigeur, a quelque mal à trouver un repreneur. Alors que notre population connaît une belle évolution, il serait dommage que nous perdions un tel service de proximité ! Les équipes dédiées de la Communauté de Communes et du Département oeuvrent autant qu'elles le peuvent pour l'aboutissement du projet.

Une nouvelle réalisation verra le jour au cours du second semestre (l'attente de l'aide de la Région nous a imposé cette planification) ou en début d'année 2020 : il s'agit d'un stade multisports qui sera mis à disposition des enfants de l'école et de l'ensemble de la population. Il viendra renforcer la zone de loisirs déjà existante, près de la mairie. Soulignons que cet investissement sera financé à 80 % par l'Etat, le Département et la Région.

La vie associative de notre commune est toujours aussi dynamique : début avril, le Comité des Fêtes a connu un beau succès avec les années 80.
En mai, le Théâtre des 3 Roues, à travers son 11ème Festi'Théâtre, a attiré pas moins de 2 400 spectateurs sur les 10 jours de festivités ! Le 25 mai, l'équipe 2 du Tennis de table a obtenu le titre de Championne d'Allier 2019 en D1 à Vichy.
Ces multiples succès donnent un beau coup de projecteur sur notre commune. Bravo à tous ! Les enfants du théâtre ne sont pas oubliés et ont aussi bien mobilisé les familles, les 24 et 30 mars dernier. Et, un coup de chapeau particulier aux parents d'élèves qui n'ont pas compté leur temps pour organiser une super kermesse qui a connu un franc succès avec son baby-foot géant. Que personne ne se sente oublié !
Les autres associations, non citées dans ce propos, sont tout aussi méritantes et œuvrent tout au long de l'année, qui pour la pratique de sports et loisirs (gym, zumba, danse country), qui pour des liens sociaux très importants (Club du 3ème âge) à travers divers jeux et sorties.
Pour rester sur le même registre, notre fête patronale des 24 et 25 août se prépare bien : une cinquantaine d'exposants inscrits (beaucoup de nouveautés), de nouvelles animations pour petits et grands,… Nous vous espérons nombreux à participer.

Je vous souhaite un bon été à tous, même si la récente canicule et la sécheresse persistante ne sont pas sans nous inquiéter !

Noëlle Seguin

La fibre arrive dans notre commune

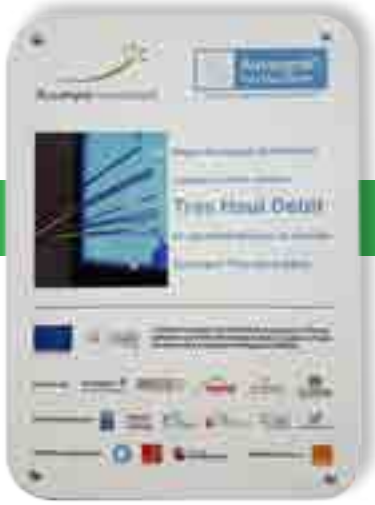

Contexte politique et économique

L'accord noué entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en étroite collaboration avec les 4 départements auvergnats, et Auvergne Très Haut Débit, filiale d'Orange, dans le cadre d'un contrat de Partenariat Public-Privé, permet de garantir pour le territoire auvergnat un déploiement optimisé, plus rapide et plus complet au bénéfice des habitants et des forces économiques. **Cet accord a été signé à Gannat le 5 avril dernier.**

D'ici 2022, 436 000 logements et locaux professionnels seront couverts en FttH (Fiber to the Home ou Fibre jusqu'à la Maison) sur l'ensemble du territoire auvergnat. **Plus de 90% du territoire de l'Auvergne sera donc éligible à la fibre optique.** En complément, grâce aux technologies 4G et satellite, **ce sont 100% des habitants de l'Auvergne qui pourront d'ici fin 2020 bénéficier du Très Haut Débit.** Grâce à cela, le territoire auvergnat sera en capacité d'attirer de nouveaux investisseurs sur son territoire, de dynamiser son économie mais aussi d'attirer de nouveaux habitants.

L'accord trouvé présente deux avantages significatifs :

- L'engagement de la Région dans la renégociation du contrat de Partenariat Public-Privé avec Auvergne Très Haut Débit, filiale d'Orange a permis d'accélérer considérablement la couverture numérique de l'Auvergne. C'est ainsi que **l'Auvergne gagne 3 ans.**
- Ce sont aussi 137 millions d'euros économisés sur le déploiement de la fibre. Le bilan financier pour la Région et les Départements est satisfaisant. Les collectivités paieront en effet moins. En tout, la Région a investi 180 millions d'euros sur ce projet en Auvergne, soit 50% du Partenariat Public-Privé.

Comment cela fonctionne ?

La FttH est le nom de l'architecture optique mise en oeuvre pour raccorder les logements des particuliers. Cette technique nécessite la pose d'un nouveau réseau en fibre optique jusque dans les domiciles privés. Les Fournisseurs d'Accès Internet devront adapter leurs éléments actifs du réseau. Chez l'utilisateur final, une nouvelle prise devra être posée. Le FttH implique d'importants travaux de génie civil et de tirage de câble optique, aussi bien en domaine public qu'en domaine privé.

Les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) qui le souhaitent pourront installer leurs équipements dans des points de raccordement distants mutualisés (chambre). Ils pourront ainsi fournir leurs services Très Haut Débit sur fibre optique à leurs clients.

Schéma d'alimentation - Commune de Biozat

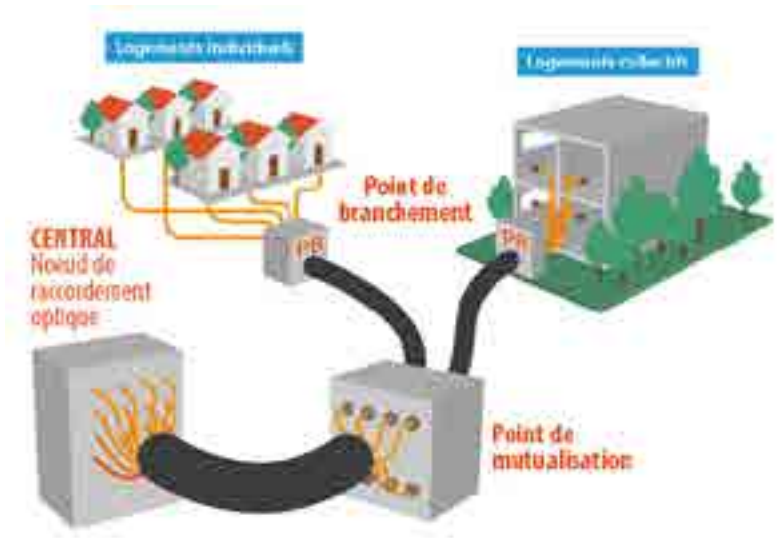

GANNAT

Biozat-route de Charmes + Monteignet/Andelot

Les travaux qui viennent d'être effectués sur notre commune ont consisté à tirer les câbles de fibre optique depuis le nœud de raccordement optique situé à Gannat, par la route de Charmes jusqu'à l'armoire installée 1, rue de Charmes (parking derrière le Voltigeur).

Cette armoire est le point de mutualisation de zone et couvre un secteur géographique englobant la moitié sud du bourg et Martinges. L'armoire est reliée par fourreaux TPC (tube pour protection des câbles) à la chambre Orange située à 5 mètres de l'armoire.
Une autre armoire, installée à Monteignet/Andelot desservira l'autre moitié du bourg et les Cluzeaux.

La diffusion de la fibre à partir de chacune de ces armoires se fait via le réseau téléphonique existant : Les équipes tirent les câbles de fibre en se calquant sur le réseau cuivre existant en souterrain quand le réseau est enterré, sinon en aérien.

Le branchement aux propriétés se fera par l'opérateur téléphonique, à la demande du propriétaire.

Cette étape de tirage des câbles va sans doute encore prendre plusieurs mois (jusqu'à mi-2020 ?) avant que nous soyons finalement éligibles à être connectés à très haut débit. Vous serez tenus régulièrement informés.

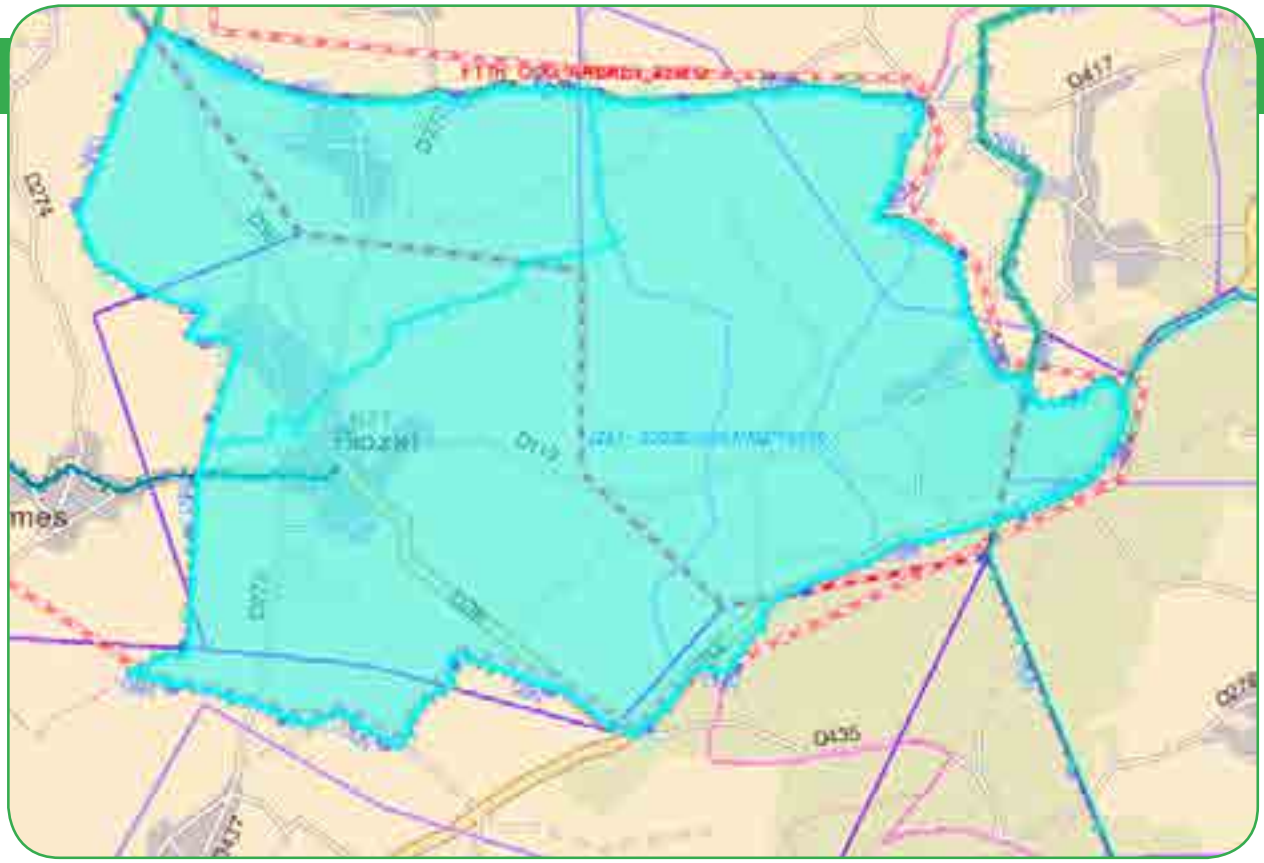

C'est quoi la 4G ?

4ème génération des techniques de téléphonie mobile. Véritable révolution, puisqu'elle propose une multiplication des débits grâce à deux phénomènes : le premier consiste à faire circuler les appels vocaux non plus sur le réseau téléphonique mais directement sur internet. Ensuite, le réseau 4G recourt au multiplexage c'est-à-dire au fait que plusieurs types d'informations passent par un même canal. Ce qui permet d'augmenter la quantité d'information transmise. La 4G se définit ainsi comme le très haut débit mobile.

C'est la bande de fréquence des 800 MHz qui sera utilisée sur notre commune. Elle donnera une très bonne qualité de réception des services, notamment à l'intérieur des bâtiments. Toutefois, ces fréquences sont adjacentes à celles utilisées par la télévision numérique terrestre (TNT) et seront susceptibles de causer de manière ponctuelle des perturbations de la réception de la TNT reçue via une antenne râteau.

Vous pourrez joindre une plateforme d'assistance au 0970 818 818.

Après vérification de la mise en cause de la 4G dans le problème rencontré, vous serez rappelé par un antenniste mandaté par votre opérateur mobile. Il suffira, le plus souvent, d'ajouter un filtre au niveau de l'antenne.

Cette intervention est entièrement financée par les opérateurs mobiles et gratuite pour l'utilisateur.

L'Antenne 4G se fait attendre ...

Alors que la 1ère sollicitation de la commune par Orange remonte à avril 2018 et après bien des tergiversations pour trouver un emplacement acceptable de l'antenne, cette dernière sera implantée sur une parcelle privée, en bordure du chemin des Ravières, en limite de Charmes et Biozat.

Suite à la phase administrative (demande de permis de construire, raccordement réseau électrique existant), les travaux viennent de débuter.

La patience est de mise …

Dépôt de déchets verts : un service à la population chahuté...

La donne change et le sujet ne cesse de nous préoccuper.

Afin de répondre aux nouvelles exigences environnementales (brûlage des déchets interdits), en 2017, nous avons procédé à la clôture partielle du dépôt afin de limiter aux particuliers les apports de déchets verts et de disposer ainsi des services du SICTOM pour l'enlèvement de ces mêmes déchets.

Les premiers enlèvements ont été réalisés début 2018 jusqu'à l'automne où, malheureusement, un incendie malveillant nous a valu les foudres de la Police de l'Environnement.

L'enlèvement des déchets verts dans les communes représente des volumes importants et un coût avoisinant 50 K€/an pour le SICTOM.

Ce dernier souhaitant privilégier l'enlèvement dans les déchetteries, désormais, seuls les dépôts communaux totalement fermés seront enlevés par le SICTOM.

Actuellement, notre dépôt est fermé pour l'été. Nous vous tiendrons informés de notre décision à l'automne sur la poursuite ou non de ce service à la population.

Les gazons sont traités à part.

Le SICTOM ne procède plus à l'enlèvement des gazons.

Des pancartes précisent l'emplacement de vos tontes. Et pourtant, des irréductibles continuent à déverser leur gazon sur le tas de déchets ligneux et vont jusqu'à déposer une dizaine de sacs plastique, soigneusement fermés... et remplis de gazons.

De quoi s'arracher les cheveux !

Dépôt actuellement fermé.

Des consignes + simples

100% DES EMBALLAGES

CARTON

BRIQUES

CARTONNETTES

BOÎTES

MÉTAL

BOUCHONS · CAPSULES · COUVERCLES
BLISTERS MÉDICAMENTS...

BOÎTES · CONSERVES · AÉROSOLS
CANETTES · TUBES

PLASTIQUE

POTS · BOÎTES · BARQUETTES

SACS ET FILMS PLASTIQUES

FLACONS · BIDONS · BOUTEILLES · TUBES

100% DES PAPIERS

JOURNAUX · PUBLICITÉS · MAGAZINES · LIVRES · CATALOGUES · CAHIERS · ENVELOPPES · SACS...

Attention : séparer le film plastique de votre magazine (publicité) avant de mettre les deux objets au tri.

Des astuces toujours d'actualité

* Il est inutile de laver les emballages avant de les trier : il suffit de **bien les vider** ;
* Les emballages et papiers sont à déposer **en vrac** dans le bac/sac jaune ;
* **N'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres** pour ne pas nuire à leur recyclage ;
* **Seuls les emballages et papiers sont concernés** : tout autre objet ne doit pas être déposé dans le tri sélectif (jouet, seau, arrosoir, papier peint, casserole...).

Les emballages en verre : dans les colonnes
Les emballages en verre (bocaux, bouteilles et pots) doivent toujours être triés dans les colonnes à verre qui sont à disposition dans chaque commune.

Cimetière : Règlement et plan numérique en cours de réalisation

Une commission cimetière s'est mise en place et a travaillé de février à mai. Après une visite détaillée des 2 cimetières (ancien et nouveau), la commission a analysé les offres des différents prestataires pour la réalisation de nouveaux plans.

La société alsacienne Com'Est a été retenue. Cette dernière a déjà réalisé les plans des cimetières de communes voisines (Ebreuil, Brout-Vernet, Cusset). Cette proposition a été validée au Conseil Municipal du 9 avril dernier. Com'Est procédera au relevé des éléments composant le cimetière, à l'intégration de ces données dans un logiciel et à la réalisation d'un site web consultable en ligne (limité aux données pouvant être communiquées). Chacun pourra visualiser le plan d'ensemble, retrouver une tombe à travers le nom d'un défunt, la visualiser (photothèque) et disposer du nom de l'ensemble des personnes inhumées en un emplacement donné. La mairie disposera par ailleurs d'un classeur comprenant un plan du cimetière et une photothèque de chaque tombe. La base de données sera ensuite alimentée directement par le secrétariat de mairie.

Com'Est nous apportera aussi son assistance en matière de législation funéraire. Le règlement établi par la Commission communale leur a d'ailleurs été soumis pour validation avant d'être approuvé par un prochain Conseil municipal. Environ 3 mois de travail sont nécessaires à la compilation et une vérification de l'ensemble des données sera ensuite engagée. Coût de la démarche : 2 990 € HT. Aboutissement prévu : fin 2019.

Membre de la commission

ELUS	PERSONNEL COMMUNAL	SOCIÉTÉ CIVILE
Yasmine Genebrier Yves Guéret Noëlle Seguin	Nathalie Connord	Christian Delaire

Nouveaux tarifs de concessions et cases columbarium fixés au Conseil Municipal du 9/04/2019

TYPE D'INHUMATION	15 ans	30 ans	50 ans	Perpétuelle
CONCESSION SIMPLE		150 €	250 €	400 €
CONCESSION DOUBLE		300 €	500 €	800 €
COLUMBARIUM	140 €	250 €	400 €	

Le dépôt des cendres au jardin du souvenir est gratuit.
Lors du renouvellement d'une concession ou d'une case de columbarium, le tarif en vigueur au moment du renouvellement sera appliqué.

Des travaux sont également prévus dans le cimetière : agrandissement du columbarium, aménagement du jardin du souvenir (en partie en régie) et pose d'une flamme.

La bibliothèque est de plus en plus fréquentée

Aline Maillard s'investit fortement dans son rendez-vous hebdomadaire. Chaque jeudi, une bonne dizaine de personnes vient lui rendre visite pour emprunter un livre et tailler un brin de causette.

Beaucoup sont membres du club du 3ème Age mais au fil de l'eau, de nouveaux lecteurs se présentent et découvrent avec plaisir la multiplicité des titres disponibles. Pas moins de 363 livres empruntés sur l'année 2018 et 160 sur les 5 premiers mois de 2019 !

Aline cherche également à développer le fonds pour les jeunes lecteurs. Elle nous informe que la médiathèque peut mettre à notre disposition des livres en langues étrangères telles qu'en anglais, espagnol, allemand, polonais... Il suffit de lui en faire la demande et elle fera son possible pour vous les procurer.

Et si vous ne trouvez pas votre bonheur dans nos rayons, nous ferons le maximum pour vous trouver le livre recherché auprès de la médiathèque, quel que soit le thème. Pensez à passer commande dès maintenant pour vos vacances d'été !

Vous pourrez aussi rencontrer Aline à la Mairie le jour de la brocante, où de nombreux livres seront proposés à la vente.

POUR INFORMATION : la médiathèque départementale auprès de laquelle nous nous approvisionnons fermera 15 jours en septembre (changement de logiciel).

Fleurissement et Concours des Maisons Fleuries

En dépit de la sécheresse, nous allons tenter de reconduire nos actions. Les jardinières suspendues dans le bourg ont été réinstallées par Didier et Frédy. Les potées de géranium se limitent désormais à la grange, la mairie, place Chantelle et à la mare de Martinges. Quelques fleurs ont été plantées place des Anciens Combattants et à la mairie.

Sept élus ont usé d'huile de coude, le 27 mai dernier, pour venir à bout des pissenlits et liserons envahissant les différents parterres (église, cabinet infirmier, logements). Merci pour leur engagement !

Comme chaque année, la maison la mieux fleurie dans le bourg, à Martinges et aux Cluzeaux sera retenue et récompensée par la commune, à l'automne prochain.

Cette année, des photos seront faites à plusieurs périodes de l'été afin de mieux apprécier les différentes floraisons au cours de la saison et d'élargir les choix.

Budget

Commune : la section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 652 778 €. Le retour à la semaine scolaire de 4 jours nous conduit à quelques économies en charge de personnel. L'augmentation apparente des charges courantes comparée à l'exercice précédent traduit notamment la nouvelle imputation des actions sociales conduites par la commune. (Auparavant, le budget du CCAS était alimenté par une subvention du budget communal).

Au niveau des recettes, la baisse apparente des dotations-subventions-participations traduit l'arrêt de l'aide CAF liée aux TAPS. Les autres dotations sont restées stables cette année.

BUDGET COMMUNE – FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Charges courantes	171 860 €
Salaires et charges patronales	250 000 €
Atténuation de produits	64 318 €
Cotisations Organismes de regroupement	12 629 €
Autres charges de gestion courante	59 801 €
Intérêts Emprunts	7 191€
Subventions associations	1 365 €
Virement section investissement	62 500 €
Dépenses imprévues	23 114 €
TOTAL	**652 778 €**

RECETTES

Produits des services *(cantine, garderie, ...)*	45 038 €
Impôts et Taxes	404 241 €
Dotations-Subventions-Participations	152 820 €
Produits de gestion courante *(loyers, charges)*	22 200 €
Résultat reporté 2018	28 479 €
TOTAL	**652 778 €**

Répartition dépenses de fonctionnement 2019

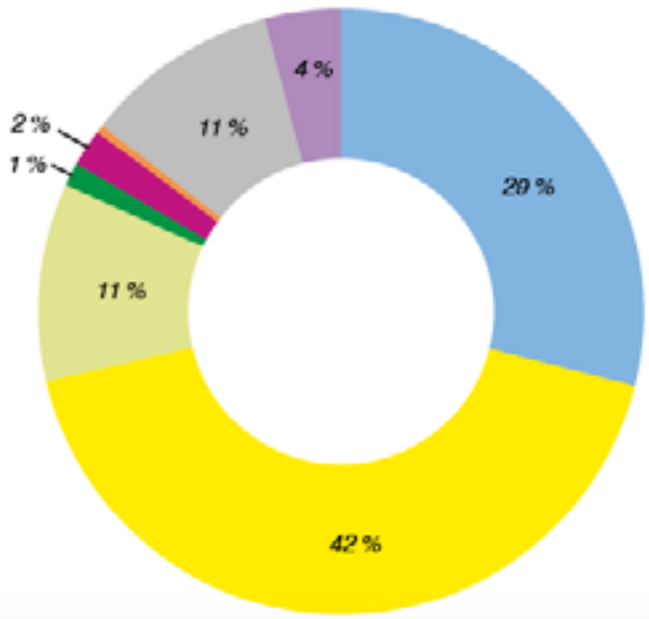

Répartition Recettes de fonctionnement 2019

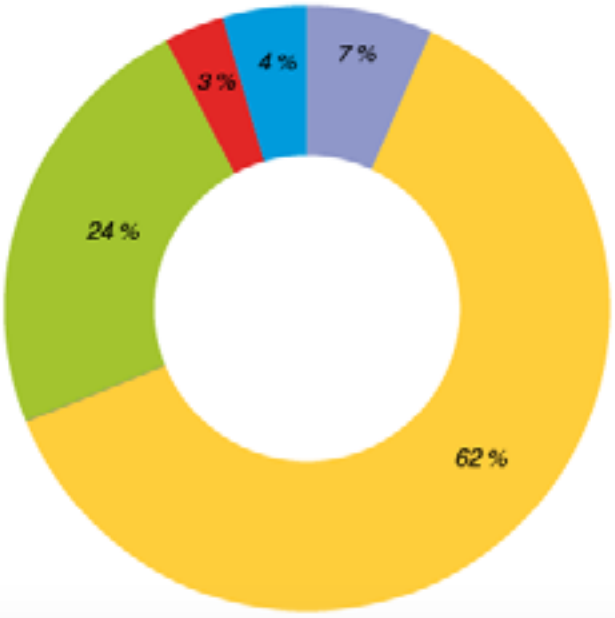

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 277 500 €.
Le projet de l'année sera la réalisation du stade multisports qui sera subventionné à hauteur de 80 %.

BUDGET COMMUNE – INVESTISSEMENT

DEPENSES

Remboursement capital emprunts	32 449 €
Déficit investissement 2018	113 155 €
Stade multisports	67 000 €
Eclairage salle communale	16 100 €
Travaux sécurité routière *(panneaux, radars pédagogiques, marquage au sol)*	5 700 €
Travaux voirie : reste à réaliser 2018	15 329 €
Travaux bâtiments *(reliquat mairie, église)* et réseau (extension eau potable)	9 643 €
Acquisitions diverses *(ordinateur, remorque, outillage, mobilier de bureau)*	10 500 €
Cimetière *(plan, columbarium, jardin du souvenir)*	7 624 €
TOTAL	**277 500 €**

RECETTES

Affectation résultat 2018	116 537 €
Virement de la section de fonctionnement	62 500 €
Remboursement TVA et Taxe d'aménagement	31 225 €
Subvention DRAC pour travaux église	1 700 €
Subvention Département pour travaux voirie	10 446 €
Subvention Département Amendes de Police *(sécurité routière)*	1 000 €
Subventions stade multisports *(Etat, Département, Région)*	45 387 €
Subventions éclairage salle *(Etat, Région)*	8 705 €
TOTAL	**277 500 €**

Répartition dépenses d'investissement 2019

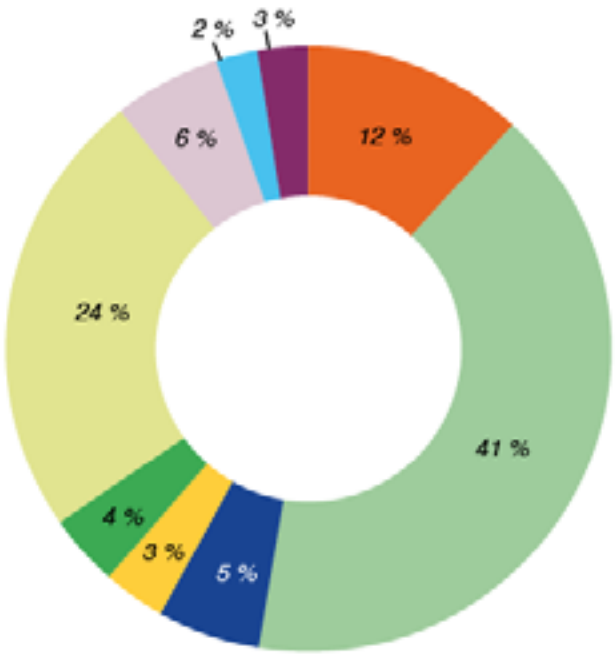

Répartition recettes d'investissement 2019

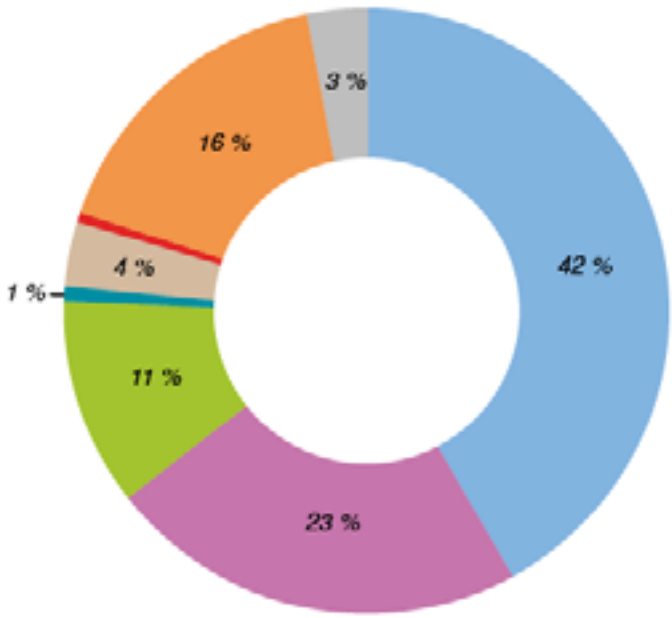

Budget annexe Assainissement

En fonctionnement, il s'équilibre à 72 010 €. En investissement, il s'élève à 250 511 €, intégrant le programme de travaux établis par le cabinet Egis Eau dont vous retrouverez le détail dans les pages suivantes.

Mairie : les travaux sont terminés

La rénovation intérieure de la mairie se sera étalée sur 2 hivers. L'étage est désormais organisé autour de 3 salles :

- L'une, dédiée aux associations (Théâtre Enfants et Comité des Fêtes),
- La seconde, accueillant les archives,
- La 3ème, transformée en salle de réunion pouvant accueillir une dizaine de personnes.

Les plafonds ont été systématiquement baissés, l'éclairage renouvelé et le sol recouvert de parquet flottant (électricité et sols pris en charge par nos employés).

Le rez de chaussée a été rénové, à son tour, durant l'hiver dernier :

- Reprise de l'électricité du secrétariat de mairie, abaissement du plafond, doublage des 2 murs extérieurs et tapissage-peinture des murs.
- Reprise du sol du bureau du maire avec réagréage et pose de parquet.

Là encore, les employés ont pris en charge une partie des travaux.

Cette dernière tranche, confiée à l'entreprise Conor, s'est élevée à 3 987,61 € TTC.

Les peintures du hall (portes, rampe d'escalier) et le revêtement parquet du palier ont été achevés cet hiver, par les employés communaux.

Rénovation Assainissement : une première tranche de travaux a été réalisée

L'entreprise SADE, qui a obtenu le marché, a réalisé la tranche ferme de travaux sur le collecteur de la route des Cluzeaux.

Au final, l'ancien réseau n'a pas été déposé, faute d'espace entre poteaux électriques et conduite d'eau potable. L'implantation du nouveau réseau a impliqué un sciage de la chaussée, ce qui a quelque peu allongé la durée du chantier, sans entraîner pour autant de plus-value par rapport à l'estimation initiale.

La conformité des travaux effectués (obligatoires) a été contrôlée par la SAVAC début juin. Le Bureau de la Qualité de l'Eau, quant à lui, viendra faire des mesures de débit mi-juillet et plus tard dans l'année, en période de nappe haute.

Souhaitons que ces premiers travaux suffisent à corriger le volume d'eaux claires parasites permanentes et qu'il ne nous soit pas imposé de poursuivre d'autres travaux qui pourraient impacter partiellement les trottoirs de la grande rue, tout juste rénovés.

La somme de 180 000 € TTC a été inscrite au budget.
Des subventions à hauteur de 95 000 € sont attendues (Département et Agence de l'Eau) et un emprunt de 75 000 € a été souscrit au taux de 1,05 %.

Voirie : achèvement du programme 2018

En regard de l'arrivée de la fibre, les travaux ont traîné en longueur. Le bi-couche rose des cheminements de part et d'autre de la route de Charmes vient d'être réalisé, ainsi que celui du trottoir de la place de la Font-Parrot.

Désormais, nous bénéficions des aides du Département seulement 1 année sur 2. Nous ne déclencherons donc pas de gros chantiers cette année.

Busages : divers travaux rue de la place Chantelle et rue de l'Arbouze

En février-mars, une portion de fossé a été busée à hauteur de la propriété de Bruno Gougat. Un peu plus tard, une extension du réseau d'eau potable a été réalisée au droit de la parcelle Ribier afin d'alimenter les 5 maisons à venir. Cette extension était prévue au budget depuis déjà 2 ans (coût : 1 000 €). Le fossé a également été busé.

D'ici la fin de l'année ou au cours de l'hiver prochain, les dernières portions de la rue de la Place Chantelle (au droit des propriétés Rodier, Georges René et Ramilien) seront à leur tour busées.

Un regard en sortie de lagune

La Police de l'Eau nous a imposé un regard de prélèvement pour les analyses en sortie de lagune.

Entrées de particuliers en enrobé

Afin d'apporter un confort à chacun d'entre vous, le Conseil Municipal du 9 avril dernier a adopté de nouvelles décisions en la matière :

- Les entrées de particuliers en enrobé, sur le domaine public (la partie privée restant à votre charge) seront intégrées aux nouveaux programmes de voirie. Cette année, par exemple, les rues de l'Octroi et du Château ont bénéficié de ce système. Les travaux se sont élevés à 4 000 € HT.
- En parallèle, dès l'année prochaine, la commune fixera une somme annuelle dédiée aux demandes isolées (non liées à la réfection de la route adjacente). Les personnes intéressées devront se faire connaître en mairie. Les travaux seront réalisés, dans les limites de l'enveloppe budgétée.

Travaux communaux

Elimination pigeons à l'école

Les pigeons avaient pour habitude de se percher sur le petit toit au-dessus de l'escalier de secours. Ils occasionnaient des nuisances importantes en salissant considérablement pas de porte, marches d'escalier, rampe…

Nous avons fait appel à Guillaume Charrière pour implanter une série de piques sur toutes les arêtes (même sur le boîtier « sortie de secours » et les descentes de toit) et pour combler tous les espaces sous la charpente.

Résultat : plus aucun espace pour se poser et un environnement redevenu propre !

Par ailleurs, nous en avons profité pour orner la façade d'un joli panneau indicateur de notre école, réalisé par ebCréa.

Un irréductible continue à nous narguer...

Grange communale : un nouvel éclairage

Le chantier a été réalisé au cours de la dernière semaine de juin par l'entreprise C2ED. Nous en avons profité pour dépoussiérer les poutres de la salle.

Quelques éléments techniques :

Eclairage existant : 12 projecteurs halogène de 500 W, 15 spots de 80 W et 4 suspensions.
Eclairage proposé : 5 rampes de 9 ml à 220 W, 4 suspensions de 36 W en mezzanine, remplacement des 15 lampes de spots par 38 LED 13 W, 4 lampes LED E27/8W bar, soit un total de 1471 W soit 5 fois moins !

Ces travaux (validés par le syndicat d'énergies de l'Allier SDE03) s'élèvent à 16 100 € TTC. L'Etat et la Région nous aident à hauteur de 8 705 €.

Travaux habituels de nettoyage de printemps

Didier et Frédy ont profité de la période de beau temps en février dernier pour élaguer de nombreux arbres à l'école et à Martinges notamment.

La balayeuse a également parcouru la commune, le 16 avril dernier, sous la pluie, cette année…

Sécurité routière : quelques investissements supplémentaires

Le sujet est une escalade permanente et nous avons toujours des irréductibles de la vitesse. Nous poursuivons quelques aménagements, en essayant de trouver l'équilibre acceptable entre sécurité et besoins de circuler des riverains, notamment les agriculteurs, d'où une certaine frilosité à installer chicane et autre ralentisseur…

Deux radars pédagogiques seront implantés : l'un, route de Denone ; l'autre, route de Charmes. Un marquage au sol, de part et d'autre de cette dernière vient renforcer la délimitation de l'espace roulant. Un panneau virage dangereux sera implanté place de la Font-Parrot. Là également, le marquage au sol renforcera la visibilité de l'entrée de bourg.

L'ensemble de ces travaux font l'objet de demandes d'aides liées aux amendes de police. Il est regrettable que, souvent, seule la répression soit efficace !

Eglise Quelques rénovations programmées

Parements extérieurs à reprendre, porte sacristie à changer, fuite d'eau sur le toit à identifier et corriger. L'ensemble de ces travaux avoisinant 6 000 € TTC seront réalisés après accord de la DRAC qui prend en charge la moitié du coût des travaux.

Durant l'hiver prochain, nos employés assureront quelques rénovations à l'intérieur de la sacristie.

Biozat reconnu en catastrophe naturelle

Par arrêté du 21 mai 2019, publié au JO du 22 juin 2019, le Ministère de l'Intérieur a reconnu plus de 130 communes de l'Allier en catastrophe naturelle, dont Biozat, pour les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols et ce, pour la période du 1er juillet 2018 au 31 décembre 2018. Plus d'une vingtaine de cas ont été recensés sur la commune.

Des effectifs encore en hausse !

Avec 105 élèves en septembre dernier, notre école s'était dotée d'une cinquième classe. C'est avec 116 élèves et 5 classes que la rentrée 2019-2020 se prépare.

Les mêmes enseignants titulaires encadreront les élèves. Les deux postes non titulaires seront respectivement attribués à :
- Aurore Delorme (actuellement en poste à Gannat) qui remplacera Marjorie Frière-Borel en PS
- Charlotte Dumont qui assurera la décharge de direction le lundi.

Le détail des effectifs annoncés est le suivant :

PS-MS : 24 élèves	**MS-GS** : 22 élèves	**CP** : 17 élèves	**CE1- CE2** : 26 élèves	**CM1-CM2** : 27 élèves

L'année scolaire se termine avec l'aboutissement de beaux projets

Les PS-MS ont participé à la création d'oeuvres d'arts plastiques qui ont été exposées au Conseil Départemental à Moulins, courant juin, dans le cadre de la semaine des arts ayant pour thème cette année « poésies de papier ».

Toutes les classes ont présenté, au cours de la fête du 24 mai 2019, leur spectacle : LE PETIT CHAPERON JAUNE

Ce conte, écrit par les enfants, mis en scène par les enseignants et mis en musique par Hélène Nurit, enseignante musicienne (dumiste) de l'école de musique de la Communauté de Communes. Signalons que ce service est offert gracieusement aux écoles. Hélène est intervenue chaque semaine au cours d'un projet « musique », dans toutes les classes de janvier à mai.

Le succès a été au rendez-vous et les enfants ont été très applaudis par leurs familles.

Une kermesse très réussie

Une nouvelle équipe de parents d'élèves a pris à cœur de relever le défi et d'encore plus dynamiser la kermesse afin de retenir les familles plus longtemps à la fête. Pari réussi et investissement récompensé.

De nouveaux jeux sont apparus (twister, baby-foot géant…), faisant le bonheur des petits et grands. Tout le monde s'est amusé tard dans l'après-midi même si le soleil a, lui aussi, joué à cache cache.

Les enfants découvrent la colombophilie

Daniel COSSART, résidant aux Cluzeaux, colombophile, a fait découvrir son art aux élèves de l'école de Biozat. Les enfants ont assisté à un lâcher de pigeons de course, le 14 juin, en fin de matinée. Ce lâcher s'inscrit dans le 9ème tour de France colombophile qui s'est tenu du 3 au 27 juin.

Le principe : 5 pigeons appartenant au même amateur sont lâchés chez un autre amateur participant et rallient leur pigeonnier d'origine. Les pigeons de Daniel sont arrivés de Prémilhat. Ceux lâchés à Biozat se sont rendus à Orcines.

Les enfants ont été enchantés de découvrir cette nouvelle thématique. Les pigeons de course sont capables de voler à plus de 100 km/h et traverser la France en une journée pour rejoindre leur pigeonnier. **Merci à Daniel pour cette belle expérience !**

Récompense des CM2 par la Municipalité

Les communes de Charmes et Biozat récompensent chaque année les enfants partant en 6ème en leur offrant un bon d'achat de 25 € chez Décathlon. Bonnes vacances à tous avant d'aborder ce nouveau parcours !

Sorties scolaires

Les sorties des CP (Gour de Tazenat) et des CM1/CM2 (randonnée dans les Monts d'Auvergne) ont malheureusement été annulées à cause de la canicule.

Les éléves de PS ont eu plus de chance et sont allés découvrir la ferme pédagogique de Besson.

Sortie scolaire au Vert - Plateau de Bellenaves des MS / GS

Sortie scolaire de la classe de CE1 / CE2 au château de Bourbon-l'Archambault, qui s'est déroulée le 18 juin toute la journée.
Visite et jeu de piste le matin et atelier calligraphie l'après-midi.

Un bref retour sur le passé...

Nous vous proposons quelques clichés d'anciens quartiers ou commerces de la commune : du début du 20ème siècle… à aujourd'hui.

Nous poursuivrons « ce voyage » dans les futurs numéros.

1 – La Grand'Rue

1918 : un four à pain communal jouxtait la propriété actuelle de Michel Chervet. L'électricité n'était pas encore arrivée à Biozat.

La maison à gauche sur la photo (aujourd'hui propriété d'Annick Bourachot) a pour sa part accueilli le « Familistère » jusque dans les années 60.

Années 60-70 : Café et Tabac-Journaux tenu par Marguerite Audigier. Ce même magasin avait auparavant hébergé une boucherie.

2 – Route de Gannat – La Grande Rue

De 1918 à 1936, la Mercerie - Epicerie est tenue par la grand-mère de Mme Colette Bernard-Lasabatie (dans une 1ère vie, avant le rachat par la famille Bernard, cette adresse était un café, comportant une salle de billard à l'étage). Son grand-père avait un commerce de machines agricoles et était forgeron.

La logique fera donc que ce même bâtiment hébergera ensuite cette activité, doublée d'un poste de distribution d'essence (autorisation accordée en 1936). Ce commerce perdurera jusqu'en 1983.

3 – Route de Gannat

2 photos : l'une des années 20, l'autre de 1933 (le 1er transformateur est installé et l'électricité dessert désormais le village).

La vue sur l'église montre une présence importante de sapins aux pieds de l'église.

Le cabinet infirmier : une vraie réussite !

C'est en septembre 2014 que Sabrina Dupré a ouvert ce service de proximité si important pour la commune. Cinq ans après, nous nous proposons de faire un point avec Florence Chassaing (*à gauche sur la photo*), aujourd'hui à la tête du cabinet.

Suite au départ de Sabrina le 1er mai 2019 dans une EHPAD à Bellerive et d'Aurélie Andrieux, la remplaçante, c'est Florence Chassaing qui est en charge du cabinet.

Florence connaît très bien le fonctionnement puisqu'elle est arrivée au cabinet en juillet 2016 en tant que remplaçante puis est devenue associée en avril 2017. Aujourd'hui , elle gère seule l'activité. Elle est épaulée par 2 remplaçantes, Shirley Fradin (*au centre*) qui remplace Sabrina et Marie Frazet (*à droite*) qui remplace Aurélie.

Les trois jeunes femmes fonctionnent à partir d'un planning sur 6 mois établi par Florence. Ce planning est indispensable pour permettre à chacune d'entre elles de concilier vie familiale et vie professionnelle.

La zone d'activité couvre les communes de Biozat, Charmes, Cognat-Lyonne, Espinasse-Vozelle,Gannat, Effiat, Monteignet et Poëzat. Le cabinet fonctionne 7 jours sur 7 de 6h30 à 13h30 le matin et de 15h30 à 19h le soir. Ces horaires ne sont pas figés et peuvent être adaptés en fonction des demandes et besoins.

Les soins sont assurés dans la globalité de la prise en charge soit au cabinet soit à domicile. Ils peuvent être très diversifiés tels que les soins de nursing, d'hygiène, d'aide à la toilette mais aussi les pansements, les prises de sang et tous les soins techniques. La prise en charge des personnes diabétiques est aussi possible.

Le nombre de patients est en nette évolution puisqu'aujourd'hui c'est une vingtaine de patients qui sont traités quotidiennement. Au-delà du nombre de patients, Florence privilégie la qualité des soins : « *j'aime le côté relationnel, prendre le temps nécessaire pour bien faire les choses, rester disponible pour être à l'écoute des patients et ainsi apporter une bonne qualité de service* »

Elle est très satisfaite de l'activité du cabinet, « ***je tiens à remercier tous les patients pour la confiance qu'ils me témoignent suite au départ de Sabrina*** ».

Florence souhaite continuer ce mode de fonctionnement avec des remplaçantes dont elle assure seule la gestion. A moyen terme et en fonction de l'activité elle pourrait envisager d'avoir une collaboratrice, encore faut- il trouver la personne de confiance et qualifiée, qualités indispensables pour cette activité.

Elle est également ouverte à toute proposition pour donner des conseils de prévention et d'éducation aux soins avec, par exemple, des interventions à l'école mais aussi auprès de particuliers.

N'hésitez pas à la solliciter !

PJC GESTION
ASSISTANTE DE GESTION INDÉPENDANTE

« Mariée, trois enfants, nous habitons Biozat Le Barjolat, depuis 2002.

Après 12 ans d'expérience acquise en tant que comptable au sein de la société JA Vichy Auvergne Basket sous la bienveillance d'un président et d'un expert-comptable qui resteront mes mentors et après être devenue maman de mes trois enfants, en août 2013, je décide de créer mon activité en tant qu'assistante de gestion indépendante.

Je propose mes services de comptabilité gestion auprès des TPE, PME, PMI, artisans, commerçants, professions libérales, qui auraient besoin d'une assistante pour quelques heures par semaine ou même par mois.

Je libère les gérants des tâches administratives et comptables souvent pesantes afin qu'ils puissent se consacrer exclusivement à leur métier et leurs clients, je les aide et les conseille également dans la gestion de leur entreprise.

Les avantages pour les gérants d'entreprises sont multiples :

- Gain de temps et donc de productivité
- Fonctionnement plus harmonieux
- Possibilité de disposer de compétences spécifiques que l'entreprise ne pourrait pas recruter pour des raisons de coût trop élevé ou de charge de travail insuffisante pour une embauche.

Le volume de travail est adapté à l'activité de l'entreprise et celle-ci ne paie que le travail réalisé : pas d'engagement, pas de minimum de facturation, aucun investissement matériel, travail sur site ou à distance.

Je travaille également en étroite collaboration avec un expert-comptable dont le cabinet est situé dans l'agglomération Clermontoise (et auprès de qui j'apprends encore beaucoup). Je ne me substitue donc pas au travail de l'expert-comptable, je prépare tous les états nécessaires à son expertise en vue du bilan. Ce dernier me confie également de la sous-traitance de dossier pour ses clients basés sur le bassin Vichyssois.

Services proposés :

Comptabilité : contrôle et saisie des pièces comptables - contrôle des comptes - déclarations fiscales

Gestion : élaboration de tableaux de bords - situation - outils d'analyse - étude des coûts - suivi de trésorerie

Social : gestion des Ressources humaines - élaboration des éléments de paie

Les qualités majeures de mon métier sont : disponibilité et flexibilité ; discrétion et confidentialité ; rigueur, organisation et méthode ; information et conseil.

Mes clients sont basés sur l'agglomération Vichyssoise, Gannat, Randan. Ils ont des secteurs d'activités et des statuts très variés, de la grande PMI au petits artisans commerçants, ce qui me permet de m'enrichir à leurs côtés et de renforcer mon expérience pour m'adapter aux contraintes économiques et financières qui ne cessent de changer.

Mon objectif est de faciliter le quotidien de mes clients afin d'optimiser leur temps de travail et de les aider à maintenir une gestion saine et harmonieuse de leur entreprise.»

Myriam HUBLIN
Le Barjolat - 03800 BIOZAT / Myriam.hublin@gmail.com
Tél. 06 64 22 84 97

Une nouvelle activité à Biozat. **Ostéopathie Animale à domicile - Équin Canin Félin Nac Bovin Ovin Caprin**

22/04 – Chasse aux œufs

Un cinquantaine d'enfants ont participé à la 5ème chasse aux œufs de Biozat. Du plus petit au plus grand, tout le monde s'est mis à chercher les œufs, même les mamies pour aider leurs petits-enfants.

Après deux parties, entrecoupées de devinettes qui donnaient droit à récompense, la recherche de deux précieuses poules a clôturé gaiement ce rendez-vous traditionnel. Chacun est reparti heureux, doté d'une jolie poule en chocolat.

01/05 – Belle journée pour les aînés de la commune !

Environ 90 aînés avaient répondu présent à l'invitation de la Municipalité et du Comité des Fêtes à la rencontre annuelle des aînés de la commune, qui se tient traditionnellement le 1er mai.

La qualité du repas a fait l'unanimité de tous. Et pour digérer, l'exercice entre les plats était de mise. Gégé l'animateur a su les entraîner dans différentes chorégraphies improvisées et chacun s'est bien amusé et n'a pas vu le temps passer.

Les convives se sont séparés vers 19h en se promettant de revenir l'année prochaine. Bravo au Traiteur Dumont (Le Montet) qui a régalé les papilles ! Le muguet n'avait pas été oublié et chacun est reparti avec son petit bouquet.

05/05 – Ronde du Bassin Sioule Limagne

Environ 70 jeunes cyclistes de toute la région Auvergne ont participé à cette boucle d'une centaine de km, traversant notre commune.

Merci aux signaleurs bénévoles !

28/05 – Radio Coquelicot visite l'église de Biozat

Jonathan Verrier, journaliste à Radio Coquelicot, basée à Ebreuil, prépare une série d'émissions consacrées à la visite de plusieurs églises peintes de la communauté de communes, dont celle de Biozat. La diffusion sur les ondes (99 FM) devrait avoir lieu courant août. Nous vous en informerons via notre site internet.

M. Andy PINOTEAU, guide conférencier, a assuré les commentaires. Merci à Charles Fabvier et Daniel Guétaud venus en renfort pour l'histoire plus locale. Au final, ils ont été peu sollicités…

Et bientôt un audio-guide pour la visite de l'église. C'est la Compagnie en La qui est à l'œuvre. Les premiers essais ont été réalisés le 7 juin dernier. Quelques modifications vont être apportées. Une fois finalisé, l'enregistrement sera téléchargeable par QR Code (implanté à l'entrée de l'église) sur votre téléphone portable.

01/06 – Fêtes des Voisins à Martinges

Sabrina et Dorian avaient de nouveau battu le rappel et ont connu le même succès que l'an dernier. Belle occasion de se retrouver ou simplement de faire connaissance !

Soirée Latino

L'Amicale Laïque de Biozat a organisé une soirée Latino le 2 mars dernier à la salle communale. El Conde Fide a animé cette soirée en chantant et dansant avec les personnes présentes. Chacun a pu s'essayer à la Salsa, la Batchata, le Merengue et bien d'autres danses latines.

Nous tenons à remercier les adhérentes de l'Amicale Laïque qui ont œuvré pour que cette soirée se déroule au mieux : tractage, affichage, préparation de mets sucrés et salés, etc.

Gym et Zumba

Pour des raisons de santé, notre professeur, Patricia Caballero, ne peut plus intervenir. C'est donc Jean-Claude Charoy qui à pris la relève pour les deux cours de gym et comme nous n'avons pas pu trouver de professeur disponible pour le cours de Zumba, nous l'animons nous-mêmes.

Pour la rentrée 2019-2020, seul le cours de gym seniors du mercredi restera inchangé.

En effet, les cours de gym d'entretien et de Zumba du lundi soir, se déroulant actuellement de 19h à 21h à la salle communale, seront remplacés par un cours mélangeant du Body Karaté et de la Self défense, pour une durée d'1h30. Ce cours sera dispensé par notre professeur de gym actuel, Jean-Claude Charoy.

Assemblée Générale

L'Amicale Laïque a organisé son assemblée générale annuelle le lundi 1er juillet à la salle communale.

Anciens Combattants

Forte participation à la commémoration du 8 mai. Une centaine de personnes étaient présentes, dont de nombreux enfants, ce qui fait plaisir. La météo nous a laissé le temps de faire la cérémonie dans de bonnes conditions. Les enfants ont lu le discours du Président avec conviction. Merci à leurs enseignants pour leur appui dans cette démarche de mémoire.

BIOZAT Tennis de Table - 2018-2019

BIOZAT Tennis de Table accueille 39 pongistes de 10 ans à 75 ans dont une dizaine de jeunes, 6 féminines, et des joueurs de tous âges. 4 équipes sont engagées en championnat FFTT et jouent respectivement en Pré-Régionale et Départementale 1 et 2.

Le tennis de table est une activité sportive et ludique qui allie : Physique-Mental-Adresse-Concentration ... Soyez les bienvenus ! Loisir ou compétition, convivialité assurée !

Les entraînements adultes sont animés par Jean-Baptiste et Gaëtan ; les entraînements jeunes, le mercredi à 18h, par Christophe et Jérémy.

Le club remercie tous ses joueurs, bénévoles, entraîneurs et indispensables organisateurs.

Nous remercions la mairie pour la mise à disposition des salles ainsi que nos partenaires et sponsors.

Le 25 mai, l'équipe 2 s'octroie le titre de Championne d'Allier 2019 en D1 à Vichy

L'équipe 1 termine 3ème en pré-Régionale

L'équipe 3 se classe 7ème en D2

Les jeunes s'illustrent en championnat jeunes

L'équipe 4 finit à la 2ème place en Découverte

Entrainements jeunes animés par Christophe & Jérémy →

Venez pratiquer le tennis de table en loisir ou compétition.
Entraînements à la Grange à 18h, mardi, mercredi et jeudi.

Renseignements au 04 70 90 52 45
Site internet : http://biozat-tt.fr

Club du 3ème Age

Assemblée Générale du 7 Février 2019

L'assemblée Générale s'est terminée par la traditionnelle galette des rois.

Concours de belote du 21 Février 2019

Une nouvelle fois, le Club du 3ème âge de Biozat, a réuni, lors de son concours de belote du 21 février dernier, pas moins de 132 doublettes.

C'est une équipe de Gannat qui a remporté le 1er prix.

Comme d'habitude, les pâtisseries ont régalé tous les joueurs. Merci à Michelle et Thérèse d'avoir passé l'après-midi à faire des crêpes.

Sortie au Cabaret l'Elégance du 7 mars 2019

Près de 70 personnes sont venues voir le spectacle du plus grand cabaret de la région Rhône Alpes Auvergne le 7 mars 2019. Des artistes de talent nous ont fait vivre un moment exceptionnel. Acrobaties, humour, jonglage, strass, plumes et paillettes nous ont fait rêver tout au long du déjeuner. Les yeux remplis de cette féerie magnifique, nous avons pris le chemin du retour non sans une certaine nostalgie.

Repas au Golf de Montpensier du 30 mars 2019

Le restaurant du Golf de Montpensier nous a accueillis pour notre traditionnel repas de printemps. 66 personnes se sont retrouvées pour partager un très bon repas, dans un décor de verdure, avec vue sur le golf. Le temps a bien voulu être de la partie en cette fin de mois de mars, le soleil était au rendez-vous. Chacun a pu apprécier le menu dans ce cadre très sympathique.

Sarlat 22 juin 2019

82 personnes ont pris la route dès 6 heures du matin pour profiter d'une journée dans le Périgord noir et en particulier Sarlat.

Une ville riche en architecture avec ses petites ruelles et son marché. Puis nous nous rendons à Beynac, en bordure de Dordogne, pour apprécier un très bon déjeuner. À quelques kilomètre de là, le village de La Roque-Gageac où nous faisons une balade, d'une petite heure, en gabare. Ce qui nous permet de découvrir les rives de la Dordogne d'une autre façon.

Petite pause désaltération avant de reprendre la route vers Biozat. Et bien sûr arrêt vers 19h30 pour le traditionnel « pique-nique ». Bref, Une journée bien remplie sous le soleil, dans la joie et la bonne humeur.

Hommage à Simone Dossoux

Simone Dossoux nous a quittés en Août 2018, à l'âge de 95 ans.

Simone fut l'une des premières adhérentes du Club du 3ème âge de Biozat en 1984.

C'est en 1989 qu'elle entre au Conseil d'Administration sous la présidence d'Albert Maume. Elle devient trésorière adjointe en 1988, Secrétaire adjointe en 2008, reste membre du Conseil jusqu'en 2010.

Elle quittera le club en 2016 pour raison de santé.

Sapeurs Pompiers

Feu d'appartement - Gannat - 22 avril

Gannat - 22 avril

Feu de bâtiment agricole
St priest d'andelot - 7 mai

Incendie de maison d'habitation - Cusset - 23 mai

Comité des Fêtes

Cette année encore, le Comité des Fêtes de Biozat a su répondre présent. Notre assemblée générale et les élections des membres du conseil d'administration se sont déroulées fin février et toute l'équipe est repartie pour une nouvelle année pleines de challenges et d'émotions.

Quelques petits changements sont intervenus, **Sébastien Prades a été promu Vice-Président et Jérôme Constant prend le poste de trésorier** à la place de son épouse Manuela.

80'S

Nous avons commencé le 6 Avril par notre soirée Absolument 80'S (Années 80).

Nous avons repris le concept de l'année dernière : les tables étaient représentées par des affiches de films ou dessins animés des années 80. Chacun pouvait donc s'identifier à un ou plusieurs personnages des années 80.
Nous avons eu la table des maladroits avec Inspecteur Gadget, la table bricoleurs avec Mac Gyver, la table des tout petits avec Les Barbapapa et Babar et bien entendu tout le monde y a trouvé son compte.

Nous avons également souhaité augmenter l'attractivité de la fête en intégrant des clips vidéo dans la soirée mais également du karaoké. Chaque tablée a été appelée pour chanter nos plus belles chansons dans le pur style années 80. Chacun a pu aiguiser son organe sur différents styles musicaux. La nostalgie était de mise et les «canards» aussi.

Les convives étaient contents de leur soirée d'autant que le repas, truffade et saucisse de Toulouse, a complété cette belle réussite.

A suivi le repas des aînés, le 1er mai.

Nous avons accompagné la municipalité pour cette journée. Le crémant, l'eau pétillante et le champagne sont notre petite contribution à cette belle journée.

Le repas comme à son habitude est toujours exceptionnel et de grande qualité. L'ensemble de nos seniors ont apprécié ce moment particulier.

Sous les airs de «waka waka» et de bonne humeur, nous avons amusé les convives qui n'ont pas vu leur journée passer.

Cette année la Brocante tombe le 7 juillet.

Déjà 18 années que nous organisons ce rassemblement joyeux autour de l'église et de la mairie de notre village.

Tous les participants, professionnels et amateurs ont su profiter du beau temps et répondre présents à cette journée qui se veut amicale. Les acheteurs étaient nombreux et comme chaque année, nous avons proposé notre traditionnelle andouillette-frites. Bien entendu, sandwichs, boissons et crêpes venaient complémenter la restauration.

La journée s'est terminée comme à son habitude par le verre de l'amitié avec l'ensemble des organisateurs et aidants.

Nous vous attendons tous très nombreux pour l'édition suivante. A l'année prochaine !

Nous lançons un appel au recrutement.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour nous donner la main sur nos manifestations. Nul besoin de faire partie du conseil d'administration, les membres bienfaiteurs de l'association seront accueillis avec joie. Pour celles et ceux qui souhaitent faire partie de l'équipe, vous pouvez nous envoyer un mail à l'adresse : contact@cdf-biozat.fr, via notre page facebook ou en joignant le Président. Nous vous attendons nombreux.

Nous remercions l'ensemble des membres du Comité des Fêtes ainsi que toutes les associations et l'équipe municipale qui, cette année encore, nous permet de continuer cette belle aventure.

Président : Christophe GUILLOTON Tél. 06 58 95 16 19
Vice-Président : Sébastien Prades / **Trésorier :** Jérôme CONSTANT / **Secrétaire :** Magali ARNAUD
www.cdf-biozat.fr / contact@cdf-biozat.fr
Laissez vos commentaires sur notre page Facebook.

Société de chasse

La saison de chasse se terminant fin février, **la société a eu l'autorisation d'organiser des battues de régularisation de nuisibles** et notamment de renards, durant le mois e mars afin de prévenir les éventuels dégâts dans les basses-cours et sur le gibier. Lors de ces battues qui se sont déroulées dans une bonne ambiance et dans le respect des règles de sécurité, plusieurs renards ont été prélevés. La dernière battue a été l'occasion d'un petit repas entre les participants avec omelette aux œufs durs au menu.

Le déterrage a aussi donné lieu à la prise de 4 portées de renardeaux. Enfin, de nombreux ragondins et rats musqués ont été prélevés grâce au bénévolat de certains chasseurs et agriculteurs. N'hésitez pas à alerter un membre de la société si vous constatez des dégâts dans vos poulaillers, nous interviendrons le plus rapidement possible.

Le repas annuel des chasseurs s'est déroulé dans une ambiance très conviviale avec une participation plus importante que les années passées.

Le concours de belote, doté de très beaux lots, a également été un succès avec 48 doublettes. Il a été remporté par l'équipe « Pepette et Nadine. Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont aidés à l'organiser.

Le méchoui s'est tenu le dernier dimanche de juin. Deux chasseurs ont été mis à l'honneur : Raymond Roche et Daniel Guétaud. Ce dernier affiche pas moins de 50 ans de permis de chasse et 40 ans au secrétariat de l'association !

Pour terminer, nous demandons à nouveau à tous de ne pas laisser divaguer chiens et chats, surtout en cette période de reproduction, afin que nos efforts de gestion du gibier ne soient pas anéantis.

Souda Auvernha

L'association nous livre son agenda 2019. Plusieurs photos montrent diverses reconstitutions du moyen-âge.

Agenda 2019

31 mai 1er juin	22 juin	14 juillet	20 juillet 21 juillet	10 août 11 août	15 août	31 août 1er septembre
MUROL	BELLERIVE (centre aéré)	CHALVIGNAC	BILLY	BUSSET	ST HILAIRE LA CROIX	LA CHAPELLE D'AGILLON

Théâtre des 3 Roues

En juillet dernier, en accord avec le conseil d'administration de l'Amicale Laïque de Biozat, la section théâtre adultes a pris son indépendance en devenant une association à part entière ayant pour nom « Théâtre des 3 Roues ».

Après deux mois de répétitions, la saison 2018/2019 a débuté à Sazeret en octobre 2018 avec la pièce de Jean-Claude Islert intitulée « ***C'est pas le moment*** ». 40 représentations ont ponctué ces 8 mois de tournée. De nouvelles communes ont étoffé la programmation : Saulcet, Lapeyrouse et Bort l'Etang. Cette comédie a eu un grand succès et a été très appréciée des spectateurs.

La saison s'est terminée le 18 mai dernier près de Murol. La troupe a profité de ce déplacement pour prendre un week-end de détente et de convivialité sans oublier de penser à la prochaine pièce. Après plusieurs semaines de lecture, la nouvelle comédie sera choisie début juillet. Les répétitions débuteront le 19 août. La programmation s'annonce aussi fournie que la saison passée. La première aura lieu à St-André le Coq le 12 octobre. À Biozat, la pièce sera présentée à La Grange dimanche 3 novembre. On vous attend nombreux pour passer à nouveau un bon moment de détente.

Le 11ème Festi'théâtre a remporté un superbe succès.

Le rideau est tombé le 12 mai dernier sur la 11ème édition du festithéâtre de Biozat, organisé pendant 10 jours à La Grange.

Les 10 troupes qui ont interprété 10 comédies ont enchanté les 2 400 festivaliers venus en famille ou entre amis tout au long des 10 jours. Le but était de donner l'accès à la culture théâtrale au plus grand nombre avec un choix de pièces très diversifié.

Chacun a ainsi pu apprécier la qualité de la programmation et tout le talent des comédiens. Les troupes amateurs ont réalisé de magnifiques prestations qui ont enchanté le public, saluées chaque fois par des tonnerres d'applaudissements.

Ce festival a été aussi un lieu d'échange entre les troupes mais aussi avec le public, le tout dans une ambiance joyeuse et conviviale. À l'issu du dernier spectacle, le public et les troupes venues sur scène se sont donné rendez-vous en mai prochain pour vivre un aussi beau festival que cette année.
La 12ème édition se déroulera donc du 8 au 17 mai 2020 à La Grange. Nous vous attendons encore nombreux pour de nouveaux bons moments de rires et de bonne humeur.

Nous tenons à remercier tous les partenaires, sponsors et bénévoles qui ont participé à la réussite de cette manifestation mais surtout le formidable public venu en si grand nombre.

Dès le mois de novembre vous pourrez retrouver toutes les infos du 12ème Festi'théâtre sur le site de la troupe du Théâtre des 3 Roues **www.theatredes3roues.fr**

Les copains du Champala - ST CLEMENT
Les plombs ont sauté

La Montgolfière - BEAULON
Pouic Pouic

L'Entr'Act - MARINGUES
Passe moi le zen

Théâtre des 3 roues - BIOZAT
C'est pas le moment

Le Petit Théâtre d'à Côté
VARENNES SUR ALLIER
Elise et moi

La Compagnie Déraille
SAINT GERMAIN DES FOSSÉS
Château à vendre

Destination Théâtre - BELLENAVES
Ce soir ou jamais

Zygom'Art Théâtre - CREUZIER LE VIEUX
Une soirée entre amoureux! enfin presque...

La Comédie des Célestins - VICHY
On se calme

Les Coqueluches - SAINT ANDRE LE COQ
Lydie et Joséphine

West Dance Story

Fin décembre, le club de country organisait un bal précédé de stages NTA, organisme venu des USA qui a pour but de former les animateurs. Patrice Chollet, instructeur, était présent pour former les futurs diplômés.

À cette occasion, Martine, Présidente du club, s'est vue décerner le niveau 5 qui est le plus haut existant.

Début Janvier, les adhérents étaient conviés au traditionnel Sucré Salé qui s'est déroulé dans la bonne humeur.

Dernièrement, le bal du 18 Mai avait attiré foule à la salle communale, et les danseurs venus des départements voisins ont pu déguster le Chili con carné concocté par nos trois cuistots avant de se lancer sur la piste pour éliminer les calories ; de l'avis de tous, cela valait le déplacement et beaucoup attendent la prochaine édition.

Le groupe de démo prépare activement deux rendez-vous importants, le 14 Juillet, à Saint Germain des Fossés et le 1er Septembre, à Saint Gérand le Puy. L'assemblée générale s'est tenue fin Juin et le repas, début Juillet, au restaurant la Rencontre.

Bonnes vacances à toutes et à tous ! Reprise des cours début septembre.

Un rapide Tour d'horizon

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler à tout un chacun les différents domaines d'implication de notre Communauté de Communes à travers quelques exemples concrets. N'oublions pas, non plus, l'aide à la réalisation de projets, apportée à chaque commune à travers son fonds de concours.

Soulignons tout d'abord que la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne regroupe 60 communes et totalise environ 34 000 habitants. 87 délégués titulaires siègent au Conseil Communautaire.

Le développement économique de notre territoire est un axe majeur. La Communauté de communes est désormais propriétaire des zones d'activité économique importantes situées sur les communes d'Ebreuil, Gannat, Chantelle, Bayet et St-Pourçain. De nouvelles installations d'entreprises sont régulièrement enregistrées (nouvelle usine Vuitton en construction à St-Pourçain, Bulles de Linge dans la zone des Clos Durs de Gannat,...).

L'urbanisme est un sujet également très important. Ce sont désormais les services de la communauté de communes (Gannat, pour nous, et St-Pourçain) qui analysent vos différentes demandes (permis de construire notamment). Nous apprécions le sérieux et la célérité du service apporté qui reste gratuit. Un nouveau schéma de cohérence territoriale (SCOT) est en cours d'élaboration à l'échelle de la Com Com. De nombreuses réunions seront menées pour parvenir à un consensus en 2020-21.

Le développement touristique est un autre axe important. Il s'appuie sur la création d'un Office du Tourisme Communautaire Associatif « Val de Sioule ». Plusieurs axes de travail : développement oenotourisme, valorisation de la réserve naturelle du Val d'Allier et cette année, important programme autour des **150 ans de la construction des viaducs de la Bouble et de la Sioule,** dont le lancement a eu lieu à Gannat le 25 mai dernier. (*photo ci-contre*)

La Communauté de communes a été labellisée « Territoire d'excellence pleine nature » par le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes. Cette reconnaissance se traduira, à terme, par la mise en place de nouvelles activités (vol libre, activités sur la Sioule…).

La revitalisation du territoire est également stratégique, à travers la revitalisation des bourgs centres par des actions de soutien aux activités commerciales et par des actions d'amélioration de l'habitat. De nombreux dossiers sont déposés par les commerçants ou les habitants. Nous ne pouvons que vous engager à vous renseigner auprès des services de la Communauté de Communes. Plusieurs Biozatois ont pu bénéficier d'une aide au ravalement de façade de leur habitation, ou à des travaux s'inscrivant dans la démarche « Habiter mieux ».

Les mobilités locales et l'accessibilité au territoire sont des enjeux importants.
Le service de transport à la demande, T'LIB, enregistre plus de 650 inscriptions. Il est utilisé régulièrement par plus de 150 utilisateurs qui se renouvellent sans cesse. Quelques jeunes de notre commune l'utilisent d'ailleurs pour se rendre sur le lieu de leur sport le mercredi.

La mobilité numérique est aussi le cheval de bataille de la Com Com, aux côtés du Département et de la Région. Notre commune ne fait finalement pas partie des plus mal lotis puisque l'installation de la fibre et d'une antenne 4G sont en cours sur notre commune.

La transition écologique et énergétique font également partie de ses compétences.
Cette année voit notamment la réalisation, avec l'appui du SDE 03, du document de planification imposé par l'Etat, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui définira un certain nombre d'actions.

La cohésion sociale, à travers l'adaptation, la rénovation et la création d'équipements structurants est un enjeu important pour la communauté de communes. Quelques exemples concrets : création d'une école de musique communautaire avec plusieurs antennes et rénovation, cette année, de l'école de musique de Gannat. Notre école a bénéficié de l'intervention gracieuse d'Hélène Nurit pendant tout le trimestre. Une étude est par ailleurs en cours sur les piscines du territoire.

La petite enfance et l'enfance jeunesse sont des sujets clés : le multi-accueil de Gannat fonctionne à plein.

Nous avons aussi la chance de disposer des interventions, 2 fois/mois sur notre commune, du Relais Assistantes Maternelles, qui permet aux mamans et nounous de se retrouver et d'échanger sur leurs problématiques.

Trois ALSH (accueils de loisirs) couvrent le territoire de la Com Com. Celui de Mazerier est devenu communautaire au 1er janvier dernier.

Des transports ont été organisés gratuitement dans l'ensemble des communes les mercredis et vacances scolaires. Plusieurs jeunes Biozatois bénéficient de ce service.

Les actions sociales sont également importantes : portage de repas à domicile dont les tarifs ont été harmonisés sur l'ensemble des 60 communes. Là encore, nous comptons des bénéficiaires de ce service.

La Maison des Services localisée à Ebreuil, est au service de tous les habitants de la Com Com et vous aide dans vos démarches administratives.

Les équipes sont même venues, cette année, dans notre commune pour aider les contribuables à leur déclaration d'impôt en ligne. Vous êtes plusieurs à avoir pris rendez-vous et à avoir bénéficié de ce précieux appui.

Sachez que le T'LIB vous permet aussi de vous rendre à la maison des services.

La culture, enfin, fait partie des compétences facultatives de la Com Com. Cette dernière gère désormais les cinémas de St-Pourçain et Gannat (même si celui-ci conserve son statut communal).

L'Historial du Paysan Soldat de Fleuriel réalise de belles expositions. Des évènements plus ponctuels sont organisés sur tout le territoire, durant toute l'année.

N'hésitez-pas à retrouver le programme sur le nouveau site de la Communauté de Communes http://comcom-ccspsl.fr !

Etat civil

Etat civil - Décembre 2018 À JUIN 2019

NAISSANCES

Maël ROMAN	5 janvier
Mélyna GUILLARD	6 janvier
Timéo MOUSSIER	14 janvier
Adan HOAREAU	15 janvier
Clément BORWIN CLAUDAT	18 janvier
Christie POUSSERGUE	11 mars
Antoine CARTOUX	13 avril
Clémence LABERGE	22 juin

MARIAGES

Julie HAHN et Sabrina KLUGHERTZ	11 mai
Joffrey MARTINETTO et Aurélie MASSARDIER	1er juin

DÉCÈS

Armel BARTHE	31 déc.
Christiane DURAND	9 février
André ROCHE	10 février

Numéros utiles

Eau (SIVOM Sioule & Bouble)	04 70 90 02 89
Dépannage Electricité ERDF 7j/7 et 24h/24	09 72 67 50 03
Dépannage téléphone ORANGE 7j/7 et 24h/24	3900
Ordures ménagères SICTOM Sud-Allier	04 70 45 51 67
Communauté de Communes	04 70 90 10 38
Trésorerie de Gannat	04 70 90 02 36
Ecole de Biozat	04 70 56 51 29
SAMU	15
Pompiers	18
Cabinet infirmière Biozat	07 82 57 87 80
Police	17
Gendarmerie	04 70 90 87 09
Pharmacie de garde	3915
Centre Hospitalier de Vichy	04 70 97 33 33
Disparition d'un enfant	116 000
Enfance maltraitée	119
Centre anti-poison	04 72 11 69 11

Biozat

Bulletin Municipal

n° 33 - **Juillet 2019**